

**LE PETIT VIGNERON**

Le climat automnal a pondéré les pertes de récolte

En Ardèche méridionale, le soleil d'automne a apporté du baume au cœur des vigneronnes, en particulier ceux qui furent victimes du gel de printemps. Certes, les pertes demeurent, mais les grappes sauvées se sont totalement épanouies, grâce au soleil et aux pluies modérées qui ont évité la sécheresse fréquente en août.

Les exploitations épargnées par le gel ont eu une belle récolte, sur les pentes cévenoles, le plateau de Berg, les pentes rhodaniennes et le plateau des gorges de l'Ardèche. Au niveau de la grêle, le secteur de Valvignères et au-delà, est un lieu de sinistre jamais vu. Certaines parcelles n'ont pas été vendangées. Les experts assurances ont signifié des pertes à 100 %.

■ L'Ardèche limite les dégâts

Globalement, l'Ardèche du sud a limité les dégâts. Selon les professionnels, la récolte est estimée à 85 % par rapport à la récolte 2020. En France, on annonce 34 millions d'hectolitres, soit un défi-



Des vignobles Côtes du Vivarais à Saint Remèze.

cit de 27 % sur un an. Le Languedoc dit avoir la plus faible récolte possible, victime de la sécheresse et de l'épisode pluvieux en fin de récolte. Le midi a sévi dans les vignobles de l'Est, Bourgogne et Beaujolais inclus. La Vallée du Rhône a été mieux lotie au niveau des calamités.

En Ardèche, en analysant les différents cépages, malgré les pertes, les vins blancs ont bénéficié d'un climat idéal durant l'été, soleil et nuits fraîches et humides. Chardonnay et Viognier ont un niveau qualitatif remarquable, le Sauvignon de même. La production d'Ugni – blanc a permis d'élaborer un bon

volume destiné aux vins effervescents. L'absence de pourriture a permis de vinifier d'excellents vins rosés à base de Grenache, Syrah et Merlot. Ces mêmes cépages en vins rouges, ajoutés au Gamay, Cabernet-Sauvignon et Marselan, dévoilent des vins souples, peu acides, après de belles fermentations en cuves. Les degrés alcooliques sont de l'ordre de 12 à 12,5°, soit un niveau modéré par rapport aux années passées.

L'État a annoncé la mise en place d'un nouveau système d'assurances récolte, fondé sur la solidarité nationale, et dont le dispositif doit être défini d'ici la fin de cette année.